

## Note de R. Stinglhamber sur le démantèlement des usines sidérurgiques allemandes (14 février 1949)

**Légende:** Dans cette note de réflexion, R. Stinglhamber, conseiller au cabinet du secrétaire général de l'OTAN, décrit la position adoptée par la Belgique à l'égard du démantèlement de certaines usines sidérurgiques d'Allemagne de l'Ouest.

**Source:** DE VOS, Luc; ROOMS, Etienne; DELOGE, Pascal; STERKENDRIES, Jean-Michel (sous la dir.). Documents diplomatiques belges 1941-1960, De l'indépendance à l'interdépendance. Tome II: Défense 1941-1960. Bruxelles: Académie royale de Belgique, 1998. 582 p. ISBN 90-6569-670-9. p. 203-204.

**Copyright:** (c) Académie royale de Belgique

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/note\\_de\\_r\\_stinglhamber\\_sur\\_le\\_demantelement\\_des\\_usines\\_siderurgiques\\_allemandes\\_14\\_fevrier\\_1949-fr-c91ca73e-ffbc-44c0-8487-1bf4c75a27de.html](http://www.cvce.eu/obj/note_de_r_stinglhamber_sur_le_demantelement_des_usines_siderurgiques_allemandes_14_fevrier_1949-fr-c91ca73e-ffbc-44c0-8487-1bf4c75a27de.html)

**Date de dernière mise à jour:** 03/07/2015

## Note résumant l'organisation que la Belgique pourrait développer dans la question du démantèlement des usines sidérurgiques allemandes (14 février 1949)

1. Il est indéniable que la production sidérurgique dans l'Ouest de l'Allemagne constitue une activité parfaitement viable au point de vue économique, à condition de ne pas dépasser un niveau raisonnable et d'être localisée géographiquement près des sources de charbon, près des consommateurs et près des moyens de transports économiques.
2. En ce qui concerne la capacité de production sidérurgique, si l'on se place d'un point de vue purement économique, il ne semble pas que l'Allemagne de l'Ouest doive dépasser les niveaux atteints par la Grande-Bretagne ou la France. Ces trois pays disposent en effet de populations sensiblement égales et ont atteint un niveau comparable d'industrialisation. Sur cette base, il semble raisonnable que la capacité sidérurgique de l'Allemagne occidentale se situe entre 12 et 15 millions de tonnes d'acier lingot par an. Du point de vue politique, ce niveau de capacité a déjà été fixé à 13 millions de tonnes d'acier lingot par an, de façon à permettre une production effective voisine de 11 millions de tonnes par an.
3. En fait, la capacité sidérurgique allemande atteint à l'heure actuelle près de 20 millions de tonnes d'acier lingot par an, il y a donc lieu de prévoir le démantèlement de 6 à 7 millions de tonnes de capacité actuelle. Il est raisonnable que ce démantèlement atteigne les usines les moins économiques ou bien celles dont l'activité était sensiblement orientée vers la production de guerre. La Belgique affirme que les usines Hermann Goering Werke et Dortmund Hoerde Huetteneverein répondent respectivement à ces deux critères.

[...]

### 7. Conclusions.

La thèse belge peut se résumer comme suit : il y a lieu de démanteler en Allemagne occidentale 6 à 7 millions de tonnes de capacité sidérurgique annuelle.

Ce démantèlement doit frapper les usines les moins économiques et les usines travaillant spécifiquement pour l'armement. L'attribution de ces usines doit se faire aux pays disposant du matériel analogue à celui des usines sidérurgiques allemandes, mais ayant besoin d'être modernisé, équilibré ou complété et qui peuvent effectuer l'intégration de l'outillage démantelé dans leur économie en un temps réduit et sans heurt pour leur économie nationale ou pour l'économie mondiale.

L'attribution à la Belgique de la division "laminoirs" de l'usine Hermann Goering ainsi que celle du laminoir à tôles de l'usine de Hoerde répondent parfaitement aux critères élaborés ci-dessus.

Le conseiller,  
(s) R. Stinglhamber